

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : ..... 3070 Société : ..... RAM 6366

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ..... HILALI Ibourkine

Date de naissance : ..... 21/01/1952

Adresse : ..... 494 Gr Zemala EL QODS SFB CASA

Tél. : 06 19 64 57 67 Total des frais engagés : ..... 333,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... 21/12/2020

Nom et prénom du malade : ..... HILALI AFAF Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ..... Rayent, Dynamique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... CASA Le : 21/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : .....

ADIL BEKKALI

MARS 2021

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2020	C	1	150	Dr. ADIL BERNALI Médecine Générale de Sidi Bernoussi - Casablanca Echographie Médecine de Sport Rés Nakhil , Imm 5 , Apt 2 , El Goudi Sidi Bernoussi - Casablanca CSV: 07 52 76 33 01

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA PALMERAIE Ville Thérèse - Béjaïa Enrayn - 1000 Casa OCCAS - 1993	21/12/2020	183,40 DH

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

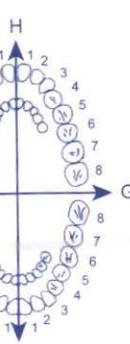
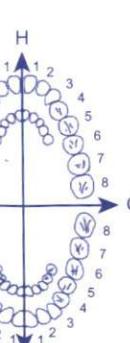
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412   21433552 00000000   00000000 D   G 00000000   00000000 35533411   11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## Dr Adil BEKKALI

**Diplomé de la Faculté de Médecine  
de Sousse**

## MEDECINE GENERALE

## MEDECINE GENERALE

**Diplômé d'Échographie de la Faculté  
de Médecine de Montpellier**

## Diplômé de Médecine de Sport

de la Faculté de Rennes

الدكتور عادل البقالى

خريج كلية الطب بجامعة بنها

الطب العام

حاصل على دبلوم التصوير

الأمواج فوق الصوتية من كلية مونتليه

حاصل على دبلوم الطب الرياضي

من كلية رين

Casablanca, Le 21/12/2000

Hilali AFAF

301<sup>w</sup>

playstrew

Get the fin

~~prospicere~~

200

28/3/2020 Party for

35,110

## Becidazole

29

2018-19

2ap + 2

Just a few

~~1850~~ 1850 Daviskin

Résidence Nakhil Imm.5 Appt N°2 Hay Al Qods Sidi Bernoussi -Tél/Fax: 07.62.76.58.06

06 58 76 62 07 | المحمول: الدار البيضاء - البرنوسي سليمان، الشقة 2، حي النخيل، عمالة فاس

**DR. ADIL BEKKALI**  
Médecine Générale  
Echographie Médecine de Sport  
GÉS NAKHLI - Immeuble 3, Apt 2, Entrée C  
sidi Bennouss - Casablanca  
Tél. 0524 76 55 06



PPV 30DH00  
PER : 11/22  
LOT : U1605-1



BECIDOUZE<sup>®</sup> 20 dragées  
PPV 35DH10 EXP 08/2023  
LOT 06008 2



UT. AV.: 2 22 P.P.V.  
LOT N°: 284 27 28,80

